

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 57 (1977)
Heft: 4

Artikel: L'évolution de la conjoncture défavorise les entreprises industrielles suisses en France
Autor: Keller, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PAUL KELLER

L'évolution de la conjoncture défavorise les entreprises industrielles suisses en France

Les facteurs d'incertitude qui dominaient le paysage économique franco-suisse l'année dernière à pareille époque ont persisté tout au long de l'année qui s'achève avec une tendance indéniable à l'aggravation dans plusieurs secteurs industriels. Si une reprise se dessine dans l'emploi frontalier à l'avantage de la main d'œuvre française employée en Suisse, la situation de l'emploi dans plusieurs branches de l'industrie suisse en France s'est quelque peu dégradée en 1977. D'autre part, en dépit de la recrudescence de l'émigration des Suisses vers d'autres pays, la colonie établie en France n'a enregistré aucun mouvement de renouvellement par des arrivées significatives de Suisse ; abstraction faite des double-nationaux qui progressent en nombre, elle continue sur la voie du recul et du vieillissement. Les échanges commerciaux bilatéraux sont de nouveau en progrès. Mais leur accroissement est nettement plus faible que celui des échanges entre la Suisse et la Communauté européenne dans son ensemble et entre la Suisse et le monde. Le taux de change du franc suisse pèse très lourdement sur les relations bilatérales et l'activité des industries suisses en France. Pour ces dernières, le handicap monétaire se cumule avec les contraintes et les difficultés que leur fait subir le marché local. On assiste actuellement à une propension plus marquée de ces industries à l'exportation vers les pays tiers.

Prise dans son ensemble et malgré quelques lueurs d'optimisme, la conjoncture franco-suisse demeure maussade. Les causes en varient d'un secteur ou d'une branche, voire d'une entreprise à l'autre. Il n'en demeure pas moins que les conditions d'activité et d'échange se sont alourdies, revenus et bénéfices s'en ressentent... au point d'apparaître « en rouge » au terme de cet exercice pour beaucoup d'entreprises concernées.

1. Les échanges commerciaux.

Depuis le début de l'année, les échanges commerciaux entre la Suisse et la France se sont inscrits en hausse (exprimés en francs suisses) par rapport à l'année pré-

cedente. Les livraisons suisses à destination de la France se sont accrues de près de 9 % au cours des trois premiers trimestres de l'année par rapport à la même période de 1976 alors que les livraisons françaises vers la Suisse ont accusé une hausse d'environ 8 %. — Par comparaison aux années 1975-1976 (années pleines), le taux de progression est nettement plus fort dans le sens France-Suisse (il avait été de 3 %) que dans le sens Suisse-France (13,5 % antérieurement). Vu sous cet angle, le commerce français semble avoir fait preuve d'une plus grande dynamique sur le marché suisse qu'à l'inverse le commerce suisse sur le marché français.

A l'évidence, ce phénomène tient au moins partiellement à l'évolution du change. Après avoir atteint 2,06 le 28 octobre 1976, le franc suisse s'est inscrit en baisse par rapport au franc français sur la place de Paris pour atteindre le 1^{er} mars 1977 son cours le plus bas de cette période (1,94) avant d'amorcer une remontée pratiquement continue qui devait le porter à 2,25 à la fin novembre. Ce cours est très défavorable à l'exportation suisse vers la France, alors qu'il avantage la vente de produits français sur le marché suisse. Enfin, il faut savoir qu'aux difficultés monétaires et à la dépression de certains marchés français sont venus s'ajouter des obstacles administratifs. Ainsi, l'importation textile a été placée sous la contrainte du « visa technique ». Il ne s'agit pas d'un visa contrôlant l'imputation à un contingent — il n'y a pas de contingentement — mais d'un contrôle purement administratif qui engendre des retards aux frontières. Comme il s'agit de produits dont la vente est souvent conditionnée par la mode, donc par la saison, il n'est pas rare que cette tracasserie empêche une commercialisation normale de la marchandise importée.

On notera que le commerce extérieur suisse aussi bien à l'importation qu'à l'exportation présente des taux de progression nettement plus élevés tant en ce qui concerne les échanges avec la Communauté que ceux avec l'ensemble du monde : Entre 19 et 20 % à l'importation suisse, et entre 15 et 16 % à l'exportation (au cours des neuf premiers mois de 1977). Dans ce contexte, on peut affirmer que le commerce bilatéral franco-suisse a manqué de dynamisme en 1977.

2. Présence humaine.

Les colonies nationales des deux côtés du Jura ne subissent que peu de changements et leur évolution semble irréversible dans la conjoncture actuelle : Maintien de la communauté française en Suisse (environ 65 000 personnes n'ayant que la nationalité française), légère croissance naturelle de la communauté des double-nationaux franco-suisse résidant en France (environ 67 000 personnes) et poursuite de la diminution du groupe des Suisses de France n'ayant que leur nationalité d'origine (environ 28 500). En raison des difficultés d'accès au marché du travail en France et de la limitation à l'immigration édictée par les autorités, il n'y a pratiquement plus de renouvellement de la communauté suisse de France par de nouvelles arrivées. C'est un phénomène d'autant plus regrettable que ces derniers temps et probablement pour des raisons économiques l'émigration suisse est en reprise très nette et le solde migratoire est redevenu passif. Mais ce sont moins les pays limitrophes (parmi lesquels la France venait autrefois au premier rang) que des destinations plus lointaines en Afrique méridionale, en Amérique latine, en Asie et en Australie qui sont, aujourd'hui, principalement visées.

En ce qui concerne les naturalisations par décret de citoyens suisses résidant en France, l'année 1977 apportera sans doute une nouvelle croissance en nombre par rapport aux années antérieures. Il est vrai que le chiffre demeure faible, on constate néanmoins qu'actuellement autant de Suisses établis en France se font naturaliser par décret en six mois qu'en 1973 en année pleine. Selon les indications que nous avons recueillies, cette progression tient pour l'essentiel à la situation économique et politique du pays d'accueil : ou bien ces Suisses craignent pour leur emploi étant donné la conjoncture et la préférence dont pourrait bénéficier, en matière d'embauche, un candidat de nationalité française, ou bien ils appréhendent des pratiques discriminatoires à leur égard en cas de changement de majorité politique en mars 1978.

Nombre de Suisses naturalisés Français par décret

1973	86
1974	76
1975	101
1976	148
1977 (1 ^{er} semestre)	86

Dans le domaine de l'emploi frontalier, une nouvelle diminution de l'ensemble de la main d'œuvre de cette catégorie a été recensée par les autorités suisses. Elle est plus faible que les années précédentes, mais une fois de plus, le groupe français a un peu plus fortement reculé en pourcentage que le nombre des frontaliers dans leur totalité. Sans prétendre à une interprétation exhaustive, on peut avancer l'idée que les frontaliers français se sont révélés plus vulnérables aux difficultés de l'emploi en Suisse que d'autres groupes de frontaliers. Voici les chiffres établis par les autorités suisses :

Main d'œuvre frontalière occupée en Suisse

Frontaliers au total :

Fin août 1974	110 809 personnes
Fin août 1975	(— 10,3 %) 99 373 personnes
Fin août 1976	(— 14,0 %) 85 184 personnes
Fin août 1977	(— 2,4 %) 83 097 personnes

Dont frontaliers français :

Fin août 1974	48 296 personnes
Fin août 1975	(— 10,5 %) 43 191 personnes
Fin août 1976	(— 15,5 %) 36 431 personnes
Fin août 1977	(— 3,6 %) 35 322 personnes

Un mouvement de reprise d'embauche se dessine nettement depuis le début de l'année 1977. C'est en janvier que le nombre total des frontaliers avait atteint son point le plus bas (79 992) et n'a cessé de remonter depuis pour atteindre 83 450 à la fin septembre, dernier chiffre connu à ce jour. Le même mouvement de reprise s'observe en ce qui concerne les frontaliers français qui avaient atteint le chiffre le plus bas en avril (34 466) et sont remontés à 35 322 jusqu'à fin septembre. Bien que la conjoncture suisse soit également chargée d'incertitudes nombreuses, il est permis de penser que la dégradation de l'emploi frontalier est arrivée à son terme et que la situation pourrait se stabiliser, voire s'améliorer légèrement, dans les mois à venir.

3. Présence industrielle.

A quelques rares exceptions près, les entreprises industrielles à capitaux suisses installées en France — il y a deux ans leurs effectifs étaient estimés à 110 000 salariés par l'Institut national de la statistique et des études économiques — ont vu s'accroître leurs difficultés en 1977. Elles sont évidemment très généralement confrontées aux mêmes problèmes que leurs homologues et concurrents à capitaux français mais subissent de surcroît et de plein fouet l'effet coûteux d'un franc suisse fortement apprécié par rapport au franc français, quelquefois des réglementations contradictoires et onéreuses concernant les prix de transfert, voire l'arbitraire de décisions administratives concernant les sociétés à capitaux étrangers. Il suffit de rappeler à ce sujet des problèmes d'actualité comme ceux qui sont apparus dans le secteur pharmaceutique ou le démantèlement partiel d'une grande entreprise électro-mécanique pour se rendre compte que l'activité industrielle en France est aujourd'hui lourdement grevée de charges et d'incertitudes particulières pour une entreprise à capitaux suisses.

a) Les activités du bâtiment et de la construction ont fortement souffert de la diminution de la demande notamment dans le secteur immobilier. « L'année a été franchement mauvaise » commente une société cimentière qui envisage que ses activités en 1977 produiront une perte nette, bien qu'au cours du second semestre une légère amélioration puisse être escomptée en raison de la hausse de 2,5 pour cent autorisée par le gouvernement. D'autre part, certaines injections de crédits pourraient revigorer les carnets de commandes. Malgré des perspectives incertaines, des investissements relativement importants sont en cours dans le but de rationaliser production et accès au marché. — Les industries du second-œuvre (chauffage, climatisation, ascenseur) pâtissent également du faible niveau des investissements dans le secteur immobilier. La situation est cependant plus contrastée que dans la cimenterie : Le marasme touche essentiellement les constructions neuves, où par rapport à 1976 une diminution notable des facturations est constatée. En plus, la concurrence nationale et internationale est devenue plus agressive et pèse plus fortement sur les prix qu'avant la crise pétrolière. Dans le domaine de l'entretien et des réparations, les affaires sont relativement bonnes, mais également contrecarrées par la concurrence de petites firmes « sauvages ». Le maintien en activité des effectifs est devenu problématique et certaines diminutions ont dû être opérées mais sont demeurées limitées et ponctuelles. L'exportation est intensifiée grâce à la coopération avec les maisons-mères en Suisse. Ainsi, des marchés ont été conclus en Irak, en Belgique, en Iran, au Koweït et au Maroc. L'exportation des firmes suisses en question est de l'ordre de 15 à 20 pour cent et en passe de s'accroître. Grâce à cet effort, des licenciements plus importants ont pu être évités.

b) Dans le secteur des grands équipements industriels, la conjoncture est dominée par le faible niveau des inves-

tissements. Dans l'ensemble, elle est plus déprimée qu'en 1976, certaines entreprises n'atteignant leur budget de commandes qu'aux trois quarts. Dans la machine-outil, la dépression s'est nettement accentuée depuis fin 1976, la clientèle retardant au maximum l'achat d'un équipement de remplacement. Seules les petites machines bénéficient encore d'une demande relativement soutenue. Mais la concurrence — notamment des pays de l'Est — se fait sentir dans de nombreux domaines. Quant à l'exportation, elle offre à certains égards de meilleures chances que le marché français. L'une des sociétés hautement spécialisées nous signale une part d'exportation de 15 à 20 pour cent, mais insuffisante étant donné la faible demande intérieure pour assurer le maintien des effectifs. — Dans certaines branches on signale cependant la conclusion de bons contrats de vente. C'est le cas de certains appareils de mesure. Il en est de même des installations et machines de minoterie, des broyeuses à cylindre pour l'industrie chocolatière et des équipements pour l'industrie chimique. Les affaires sont modestes dans les machines et équipements pour la fabrication d'aliments pour le bétail, les équipements de brasserie, de silage, de machines pour pâtes alimentaires, d'équipements de cimenteries. Là également, les affaires d'exportation (environ 20 % du chiffre d'affaires) maintiennent l'emploi sans empêcher, toutefois, que les départs volontaires ne soient pas remplacés par de nouvelles embauches.

c) Parmi les industries de produits de consommation courante, le secteur alimentaire pourrait retrouver en 1977 les tonnages de vente obtenus en 1976. Les effectifs sont maintenus dans l'ensemble, mais pas d'embauche nouvelle. Cette situation relativement bonne dans l'ensemble est cependant fortement contrastée suivant les branches. Elle est également caractérisée par un début d'année brillant suivi d'un deuxième semestre nettement plus maussade. Il s'est avéré que de plus en plus la ménagère procède à certains arbitrages en fonction des prix et des qualités. Les très fortes hausses du café et du cacao ont poussé les consommateurs au stockage, puis la détente des cours a poussé au déstockage. Il en est résulté une diminution de la consommation (café : — 15 %) et un report partiel de la demande sur des qualités moindres (chicorée) qui pourrait avoir un caractère durable. Dans le chocolat, les ventes ont également été freinées par la hausse des prix. Le prix exceptionnellement bas de la pomme de terre a eu pour effet de réduire la demande sur certains aliments plus élaborés. Mais pour la troisième année consécutive, le marché du surgelé est en expansion. Quant à l'alimentation pour nourrisson enfin, la dégradation constatée en 1975 et 1976 est enrayée et la tendance, grâce à la remontée démographique, semble s'être nettement renversée. Mais ce marché est de plus en plus concurrencé. — Les exportations des sociétés alimentaires à capitaux suisses sont en augmentation. La plus importante d'entre elles réalise plus du quart de ses ventes à l'étranger.

L'industrie de la chaussure a vu la consommation baisser au premier semestre et les promesses de l'hiver ne semblaient pas devoir se réaliser complètement. Une chute sensible des ventes est intervenue en octobre. Le recul des ventes est surtout sensible dans le secteur des bottes. L'exercice promet d'être quelconque, bien que la concurrence italienne semble avoir quelque peu lâché prise. Au niveau de la fabrication, le résultat — meilleur en début d'année — tombera vraisemblablement au-dessous de celui de 1976. Mais l'exportation est en augmentation (+ 24 %) pour la troisième année consécutive et approche présentement le cinquième de la production. Elle permet le maintien des effectifs.

Les ventes de spécialités pharmaceutiques n'ont pas suivi le même développement dans les différentes sociétés à capitaux suisses. Elles sont ou en « légère baisse » ou en « léger progrès », dans l'ensemble probablement sans changement notable. Les milieux interrogés attribuent ce phénomène au bon état sanitaire du pays et à la conscience accrue des problèmes de la surconsommation médicale. Le grand problème est toujours constitué par les mécanismes de blocage des prix aggravés par l'arbitraire en matière de change. Les négociations franco-suisses menées depuis le printemps sur l'ensemble de ces dossiers sont sans résultat à l'heure où nous mettons sous presse. — Il est probable que l'exercice 1977 sera encore perdant et que le maintien des effectifs deviendra plus difficile même dans les sociétés qui viennent d'atteindre une très nette augmentation de leurs exportations.

d) Les sociétés chimiques sont sérieusement préoccupées par la dégradation observée dans le secteur des colorants où l'on assistait, en 1977, à un véritable effondrement du marché : Diminution de la demande, offensive d'outsiders dont certains en pays sous-développés, concurrence de firmes ne pratiquant pas de recherche, etc. Certains fabricants français ont vu leurs ventes baisser de trente pour cent par rapport à 1976. La situation autant que les perspectives d'avenir sont qualifiées d'incertaines et de préoccupantes. La demande accrue de colorants de basse qualité ne favorise pas les marques suisses. — Dans l'agrochimie, le vent a tourné. Mais après les résultats singulièrement médiocres de 1976, c'est une branche qui revient de loin. Cette année, la normalisation de la rentabilité est en cours. — L'amélioration de la conjoncture est également visible dans le secteur des produits chimiques. — Dans l'ensemble du groupe chimico-pharmaceutique, c'est probablement la branche des parfums et arômes synthétiques qui se porte le mieux. Après une très bonne année 1976, les ventes ont continué leur expansion jusqu'à fin août 1977. Malgré l'étalement qui semble être intervenu et avoir persisté au dernier trimestre de l'année, les résultats pourraient encore très nettement dépasser (10 à 15 %) ceux de 1976. Cette évolution est évidemment liée à la bonne marche des affaires cosmétiques signalée par les professionnels français. Mais on constate aussi une plus forte part d'exportations vers des pays tiers (Yougoslavie, Pakistan entre autres) atteignant actuellement quelque 10 pour cent du chiffre de production.

*
**

Si l'on peut constater — comme les années précédentes — que les préoccupations des industriels suisses en France ne diffèrent pas fondamentalement de celles de leurs collègues français, il ne fait pas de doute qu'un surcroît de difficultés administratives, monétaires, sociales... est venu assombrir les perspectives qu'entrevoient ces responsables de l'industrie suisse. M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a déclaré récemment que la France souhaitait accueillir le volume le plus élevé possible d'investissements étrangers pour financer son économie à long terme. Pour arriver à ce résultat, a poursuivi le ministre, la politique menée par les pouvoirs publics vise à assurer une large liberté de manœuvre aux investisseurs non-résidents et à éviter toute discrimination à leur égard. « Nous sommes fermement décidés à poursuivre cette action », a déclaré M. Boulin. Ces propos sont sans doute de bon augure pour 1978.

Revue Economique Franco-Suisse.